

CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

**Numéro 3
Mai 1996**

Typologie des communes selon le taux d'équipement des ménages

Frédéric BERGER - CEPS/Instead

L'évolution de l'emploi au Luxembourg peut être suivi par l'intermédiaire des fichiers de la Sécurité sociale. Outre l'évolution du nombre de travailleurs, ces fichiers permettent de suivre d'autres variables liées à l'emploi, tels les salaires, les heures de travail, les heures de maladie, etc.

Le présent bulletin est en principe destiné à des articles traitant des conditions de vie des ménages. Le temps de travail a une certaine influence sur ces conditions de sorte qu'il est intéressant d'analyser son évolution récente.

	31.3.1994		31.3.1995	
	Total	dont Temps partiel (en %)	Total	dont Temps partiel (en %)
Hommes				
Résidents	87	5.3	87	5.9
Frontaliers	552	8.3	501	8.9
	33		37	
	980		033	
Femmes				
Résidents	53	32.9	53	34.3
Frontaliers	327	21.8	917	22.7
	15		17	
	703		147	

Le temps de travail inclut les heures de maladie éventuelles de sorte que l'augmentation de la proportion de personnes travaillant à temps partiel est vraiment due à une augmentation du travail à temps partiel. On voit que le temps partiel intéresse en premier lieu les femmes: parmi les femmes actives résidentes une femme sur trois travaille à temps partiel, tandis que parmi les frontalières une femme sur cinq occupe un poste à temps partiel.

Martine DEPREZ - IGSS

Le recensement de la population constitue, à côté d'autres enquêtes (le panel socio-écono-mique "Liewen zu Letzebuerg" PSELL) un instrument permettant de connaître un certain nombre d'informations sur l'équipement des ménages en biens durables et en véhicules. Dans le questionnaire relatif au recensement de la population

de 1991, le chapitre réservé à l'équipement des ménages en biens durables portait sur les biens suivants: téléphone, télévision, magnétoscope, chaîne haute-fidélité, ordinateur, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur. Par ailleurs, en matière de véhicules, il était posé la question

suiuante: "Le ménage dispose t-il d'une ou plusieurs voitures de tourisme?".

A l'échelle nationale, le tableau 1 souligne le taux d'équipement des ménages par biens et, dans la mesure du possible, permet une comparaison entre les taux d'équipement de 1981 et de 1991.

Tableau 1: Taux d'équipement des ménages en 1981 et en 1991

	1981		1991	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
Téléphone	110 813	87,66%	132 658	93,64%
Télévision	122 470	96,89%	134 878	95,21%
Magnétoscope			63 717	44,98%
Chaîne haute-fidélité			66 371	46,85%
Ordinateur			18 328	12,94%
Lave-linge	111 968	88,58%	128 854	90,96%
Réfrigérateur	122 577	96,97%	136 984	96,69%
Congélateur	70 300	55,62%	96 857	68,37%
Lave-vaisselle	29 322	23,20%	59 650	42,11%
Aucune voiture de tourisme	35 737	28,27%	33 851	23,89%
Une voiture de tourisme	68 686	54,34%	68 749	48,53%
Deux voitures de tourisme	19 364	15,32%	33 264	23,48%
Trois voitures de tourisme et plus	2 616	2,07%	5 802	4,10%
Nombre de ménages considérés	126 403		141 666	

Source: STATEC, Recensements de la population de 1981 et 1991.

Une typologie des communes en 5 classes

La typologie communale selon le taux d'équipement des ménages est le résultat:

1) d'une analyse en composantes principales de la matrice des 118 communes et des 13 variables (% de ménages disposant du téléphone, % de ménages équipés d'une télévision, % de ménages équipés d'un magnétoscope,, % de ménages possédant trois voitures ou plus),

2) d'une classification ascendante hiérarchique des scores factoriels des communes sur les quatre premiers axes dégagés de l'analyse en composantes principales. Cette classification rassemble des communes qui sont à la fois proches les unes des autres et les plus différentes possible des autres communes.

◆ **La 1ère zone: taux d'équipement des ménages très soutenu.** Cette zone comprend les communes de la deuxième, voire de la troisième couronne autour de la capitale. Il s'agit de communes dont le développement est récent. Le très fort taux d'équipement en bien de loisirs (chaîne haute-fidélité, magnétoscope, ordinateur), la part importante de

ménages disposant d'un lave-vaisselle, ainsi que le nombre élevé de véhicules par ménage caractérisent cette zone.

◆ **La 2ème zone: taux d'équipement des ménages soutenu.** Cette zone comprend des communes qui jouent le rôle d'interface entre la capitale et la zone périurbaine (Walferdange, Hespérange, Sandweiler et Steinsel), les communes qui jouent le rôle d'interface entre la zone périurbaine et la zone rurale (communes du canton de Mersch essentiellement), enfin les communes qui jouent le rôle d'interface entre la zone périurbaine et les villes du bassin minier. Cette zone se caractérise par un taux d'équipement relativement élevé pour l'ensemble des biens, toutefois ces taux sont légèrement inférieurs aux taux rencontrés dans la 1ère zone.

◆ **La 3ème zone: retard en équipement de base.** Cette zone regroupe l'ensemble des villes à l'exception de Luxembourg-Ville. Cette classe se distingue par un nombre moyen de véhicules par ménage largement inférieur aux autres

communes. Par ailleurs, les taux d'équipement des ménages en congélateur, lave-vaisselle et lave-linge sont parmi les plus bas du pays.

◆ **La 4ème zone: le confort pratique d'abord.** Cette zone englobe des communes du Nord du pays, de nombreuses communes du canton de Redange, ainsi que de nombreuses communes de l'Est du pays. Cette zone se distingue par un taux d'équipement de biens de loisirs (magnétoscope, chaîne haute-fidélité et ordinateur) très faible. Par contre, ces communes connaissent un taux d'équipement en congélateurs indépendants des plus élevés du pays.

◆ **La 5ème zone: retard significatif du taux d'équipement des ménages.** Cette zone comprend des communes rurales qui se situent pour l'essentiel dans le nord du pays, ainsi que la capitale. Cette zone se distingue par un taux d'équipement des ménages en biens courants (téléphone, réfrigérateur, lave-linge) des plus bas du pays, ainsi que par un taux d'équipement des ménages en biens de loisirs faible.

La carte de la typologie des communes selon le taux d'équipement des ménages nous montre des zones relativement homogènes bien qu'aucune contrainte de contiguïté n'ait été prise en considération. On y distingue correctement les communes urbaines, rurales, périurbaines et les communes tampons.

Par extension, la lecture de cette carte nous renseigne sur d'autres

caractéristiques socio-économiques communales. Une analyse en régression multiple pas à pas a montré qu'une très grande part (89,4 %) de la variation du coefficient d'équipement des ménages par commune¹ est expliquée par un ensemble de variables socio-économiques communales. Ainsi, la part des employés privés dans la population active explique à elle seule 64 % de la

variation du taux d'équipement. Dans une moindre mesure, mais somme toute importante, le poids des ménages composés d'une seule personne, la part des fonctionnaires internationaux et nationaux, enfin le nombre de jeunes de moins de 20 ans pour une personne de plus de 65 ans expliquent les 25 % restant de la variation du coefficient d'équipement des ménages par commune.

¹ Un coefficient d'équipement des ménages par commune a été préalablement établi à partir des taux d'équipement des ménages en biens durables, le taux d'équipement des ménages en véhicules a été exclu dans l'établissement du coefficient d'équipement des ménages par commune.

Les comportements de consommation au Luxembourg

Mireille ZANARDELLI - CEPS/Instead

Analyse des déterminants principaux de la dépense totale

Cette étude est basée sur l'enquête "Budgets des Ménages" menée en 1993. Cette enquête, effectuée tous les 5 ans, fournit, tous postes confondus, les dépenses de plus de 3000 ménages.

Pendant une période de 15 jours, les ménages doivent consigner dans un carnet l'ensemble de leurs dépenses journalières. En outre, un questionnaire annexe leur est soumis pour reconstituer les dépenses relatives à certains domaines sur une période de 3,6 ou 12 mois.

Toutes ces dépenses sont extrapolées sur une base annuelle et permettent d'établir les structures de consommation de la population luxembourgeoise.

Cette enquête comporte par ailleurs un questionnaire relatif aux caractéristiques socio-économiques des membres du ménage, une partie portant sur le logement et une autre recueillant les données relatives au revenu du ménage.

La consommation est une activité à laquelle chacun de nous se livre tous les jours. A ce titre, nous décidons en fonction des composantes de notre propre situation socio-économique la part du revenu qu'il faut dépenser et

celle qu'il faut épargner. Ainsi, les mécanismes qui régissent cet arbitrage permettent de distinguer différents comportements de dépense, chacun caractérisant une situation particulière. L'objectif poursuivi ici est d'expliquer

ces différents comportements en décrivant qualitativement et quantitativement l'impact des différentes caractéristiques socio-économiques des ménages sur la dépense totale.

La dépense totale des ménages correspond aux sommes *effectivement acquittées* par le ménage pendant l'année couverte par l'enquête. Toutes les fonctions sont représentées : alimentation, habillement, logement, équipement et entretien de la maison, santé, transport, loisirs et enseignement. La dépense totale a donc été obtenue par l'addition de toutes les dépenses indiquées par les ménages, à l'exception des sommes consacrées à l'achat de véhicules automobiles. En effet, l'EBM ne fournit pour ce bien que sa valeur d'achat sans préciser les modalités de paiement dans le cas d'un achat à tempérament. De ce fait, il est impossible de reconstituer la partie du prix financée sur les revenus de l'année de l'enquête. Le poste "achat de véhicules" a donc été retiré de l'analyse.

Précisions méthodologiques

Avant d'exposer les résultats de l'analyse et pour garantir une bonne interprétation des résultats, deux précisions doivent être fournies à propos de la technique statistique mise en oeuvre dans la mesure où elle confère aux résultats obtenus deux spécificités importantes.

◆ La méthode utilisée, la régression multiple pas à pas, permet, en premier lieu, d'estimer l'impact des variables **toutes choses égales par ailleurs**. En d'autres termes, lorsqu'on analysera par exemple l'effet de la présence d'enfants dans le ménage, tout se

passera comme si on comparait les dépenses totales de ménages ne se différenciant que par le fait que les uns aient un enfant tandis que les autres n'en ont pas. Toutes les autres caractéristiques socio-économiques étant identiques, on **isole** ainsi l'effet de la variable.

◆ La seconde spécificité concerne la nature même de l'impact estimé d'une caractéristique. Si l'analyse intègre deux variables qui interagissent l'une sur l'autre, comme la profession du chef de famille et le revenu, on pourrait se demander si l'effet de la première

est effectivement dû au pouvoir explicatif intrinsèque de la profession ou au contraire s'il n'est pas la conséquence de la **relation cachée** entre profession et revenu ; ce qui signifierait que derrière la profession, c'est son impact sur le revenu qui agit en fait sur la dépense totale. La technique que nous avons choisie évite ce problème puisque les effets qu'elle met en évidence sont **épurés de toutes relations de dépendance** pouvant exister entre les différentes caractéristiques des ménages. Dans ce sens, on parlera donc d'**effet net**.

Bilan général

Parmi les variables pour lesquelles nous avons testé l'existence d'un effet sur la dépense totale, la plupart se sont révélées avoir un pouvoir explicatif. L'ensemble de ces variables permet d'expliquer 55.7 % de la dépense totale, chacune d'elles y contribuant de façon inégale. Les 45 % restant inexpliqués tiennent à des informations qui ne sont pas disponibles dans l'EBM telles que les préférences des ménages en matière de comportement d'épargne.

Le revenu : facteur discriminant essentiel

Le niveau de revenu² des ménages explique à lui seul près de 40 % des différences observées entre les ménages en matière de dépense totale. Il représente ainsi les 2/3 du pouvoir explicatif total de l'analyse. On observe que plus le revenu augmente, plus la dépense croît. Cependant, cet effet n'est pas constant. Si on passe des classes 1 à 2, la dépense totale annuelle augmente, toutes choses égales par ailleurs, de 120800 LUF, correspondant à un taux de croissance de 20.5 %. Les taux de croissance associés aux classes de revenus suivantes sont décroissants jusqu'à la quatrième classe, puis croissants.

Les caractéristiques socio-économiques qui se sont révélées être significatives¹ dans l'explication de la dépense totale sont :

- ◆ Le revenu des ménages (il explique 37.3 % des différences observées dans la dépense totale),
- ◆ Le fait d'être isolé ou non (5.7 %),
- ◆ Le niveau d'instruction du chef de ménage (3.2 %),
- ◆ Le nombre d'enfants (1.4 %),
- ◆ Le statut d'occupation du

Classe 1 à 2	20.5 %
Classe 2 à 3	11.2 %
Classe 3 à 4	8.3 %
Classe 4 à 5	18.1 %
Classe 5 à 6	19.9 %
Classe 6 à 7	33 %

Traditionnellement, ce taux de croissance, que l'on appelle propension marginale à consommer, est décroissant et rend compte du phénomène suivant : plus le revenu augmente, plus la part de cette augmentation injectée dans les dépenses baisse du fait de la satisfaction croissante des besoins. Le fait que cette règle ne soit pas vérifiée

Le niveau d'instruction du chef de ménage

Les effets auxquels conclut l'analyse à propos de cette variable sont conformes à ceux qu'on aurait pu supposer a priori. Si on prend comme base de comparaison le niveau d'instruction le plus faible, l'enseignement primaire, les niveaux qui le suivent dans l'échelle scolaire ont pour effet d'augmenter la dépense totale, cette augmentation

s'échelonnant de 74 600 LUF par an pour les ménages dont le chef a un niveau d'instruction correspondant à un enseignement technique à 324 200 LUF quand la formation est universitaire. On aurait cependant pu penser a priori que l'effet de cette variable se limiterait à sa relation sous-jacente avec le revenu. Or, le fait qu'elle soit

Statut d'occupation du logement et situation familiale

Les locataires dépensent moins que les ménages propriétaires de leur logement, à l'image des isolés pour qui on observe le même phénomène par rapport aux ménages composés d'au moins deux personnes. Dans les deux cas, la diminution dans la dépense est du même ordre de grandeur, environ 110 000 LUF. La différence entre la dépense des locataires et propriétaires s'explique sans doute par un comportement d'épargne plus intense pour les premiers tandis que la différence entre isolés et non isolés ne

tient qu'à un effet mécanique relatif au nombre de personnes constituant le ménage.

La variable représentant l'existence ou non d'une dépense relative à l'occupation du logement rend compte, elle aussi, d'un simple effet mécanique: les ménages définitivement propriétaires de leur logement ou logés à titre gratuit, n'ayant pas de loyer ou d'emprunt à payer, dépenseront logiquement moins que les autres. On aurait pu imaginer que les deux types de ménages ne se comportent pas de

logement (1.7 %),

- ◆ Le nombre de véhicules que possède le ménage (3.25 %).
- ◆ Une dernière variable significative permet de distinguer les ménages locataires ou remboursant l'emprunt consenti pour l'acquisition de leur logement et ceux qui en ont achevé le remboursement ou qui sont logés à titre gratuit. Cette dernière caractéristique explique 2.8 % de la dépense totale.

ici ne tient pas à une spécificité nationale. Elle s'explique par la définition même des tranches de revenu dont l'amplitude est plus grande pour les trois dernières classes.

Ainsi, il est fort probable que le revenu, s'il était appréhendé de manière plus précise, augmenterait encore le pouvoir explicatif de la variable et permettrait sans doute de retrouver les évolutions classiques.

Toutefois, la place prépondérante du revenu ne doit pas masquer celle des autres caractéristiques qui réunissent plus de 1/3 du pouvoir explicatif de l'analyse.

significative montre que ce n'est pas le cas et symbolise sans doute l'effet de classe : le simple fait d'appartenir à une classe sociale différente induit des différences dans les comportements des consommateurs.

la même manière en ce qui concerne les autres postes : à revenu égal, ce que les uns dépensent en logement pourrait être affecté par les autres, au moins pour partie, à la satisfaction d'autres besoins ou loisirs. Or il semble que ce ne soit pas le cas : la différence de dépenses entre les ménages ayant une dépense logement et ceux n'en ayant pas (239 000 LUF par an) est équivalente à ce que paient en moyenne les premiers pour l'occupation de leur résidence (217 000 LUF).

¹ Seules les variables expliquant plus de 1% de la dépense totale ont été exposées, l'effet des autres étant trop faible pour justifier un commentaire détaillé.

² Dans l'EBM, l'information sur les revenus se résume à l'appartenance à une classe de revenu: classe 1: moins de 60 000 LUF par mois, classe 2: de 60 000 à 80 000, classe 3 : de 80 000 à 100 000, classe 4 : de 100 000 à 125 000, classe 5 : de 125 000 à 150 000, classe 6 : de 150 000 à 200 000, classe 7 : plus de 200 000

La présence d'enfants dans le ménage

Les résultats sur ce point sont à interpréter avec prudence. Les effets que nous allons décrire se résument à la mesure de la dépense supplémentaire imputable à la présence d'enfants dans le ménage. En aucun cas ces chiffres ne pourront être interprétés comme des mesures du coût de l'enfant. En effet, les chiffres avancés le sous-estimeront systématiquement dans la mesure où il est prudent de supposer que les ménages, après l'arrivée d'un enfant, restructurent leur répartition budgétaire en finançant la charge que représente l'enfant par une partie de ce qu'ils utilisaient avant pour leurs seuls besoins ou loisirs. En d'autres termes, l'arrivée d'un enfant peut ne modifier la dépense totale que de façon marginale du fait d'un phénomène de substitution entre postes de dépenses, si bien qu'une partie du coût de l'enfant est pris en charge par cette substitution.

La présence d'enfants dans un ménage peut agir sur la dépense totale par différents critères qui sont l'âge des enfants et leur rang dans le ménage.

Concernant l'âge, la dépense des ménages n'ayant pas d'enfant ne se différencie pas de celle des ménages n'en ayant qu'un, dès lors que l'enfant a moins de 19 ans. Loin de montrer qu'un enfant ne coûte rien, ce résultat prouve que les ménages modifient leur répartition budgétaire avec l'arrivée d'un enfant. Ce phénomène se justifie vraisemblablement de deux manières. Dans la plupart des cas, c'est sans doute le critère du revenu qui prévaudra : les revenus sont insuffisants pour maintenir le niveau de vie que possédait le ménage avant l'arrivée de l'enfant.

Cependant, le critère des modes de vie peut aussi expliquer une partie du phénomène : l'arrivée d'un enfant peut modifier de façon significative les préférences des ménages, par exemple sur le type de loisirs ou de vacances qu'ils choisiront.

En revanche, au-delà de cette limite de 19 ans, la quasi-totalité des grands enfants sont étudiants et font naître de ce fait une dépense supplémentaire de 250 000 LUF par an par rapport aux ménages ayant un enfant plus jeune et de 380 000 LUF par rapport aux ménages sans enfants.

Comme l'âge, le rang de l'enfant dans le ménage a également une influence sur la dépense totale. Toutes tranches d'âge confondues, il a été établi que la dépense marginale imputable à la présence d'un enfant supplémentaire décroît selon qu'il est l'aîné, le cadet ou le benjamin.

Les ménages ayant un enfant dépensent toutes choses égales par ailleurs 103 000 LUF par an de plus que ceux n'ayant pas d'enfants. Les ménages composés de deux enfants dépensent 85 200 LUF de plus que ceux n'en ayant qu'un et la différence entre les ménages de trois et deux enfants s'élève quant à elle à 17 300 LUF. Le chiffre relatif au troisième enfant peut sembler faible, mais il se confirme quand on examine les dépenses moyennes des ménages selon le nombre d'enfants : la différence de dépense entre les ménages ayant deux et trois enfants s'élève à 32 000 LUF alors qu'elle est de 155 770 entre ceux ayant un et deux enfants. Ces chiffres tendent à montrer que le

phénomène de substitution évoqué précédemment est plus intense chez les ménages passant de deux à trois enfants que chez ceux passant de un à deux.

Traditionnellement, les études sur le coût de l'enfant montrent que le coût du second est inférieur à celui du premier parce que le ménage bénéficie d'économies d'échelle. En revanche, le coût du troisième apparaît souvent plus élevé que celui du second parce que son arrivée oblige souvent le ménage à changer de logement (parfois de véhicule), devenu inadapté à la taille de la famille. Notons que ces conclusions ont été établies sur des pays tels que la France et n'ont encore jamais été confirmées au Luxembourg, aucune étude sur la question n'ayant encore été entreprise.

Le problème du logement étant au coeur de la question du coût de l'enfant, notamment du troisième, il nous a semblé intéressant de donner quelques éléments descriptifs sur la situation du logement dans le pays.

Depuis 1990, une série de mesures ont été mises en place afin de faciliter l'accession à la propriété. L'évolution des crédits immobiliers consentis pour les logements situés au Luxembourg en témoigne : 22 551 millions de francs en 1988, 22 481 millions en 1989, 32 429 en 1990, 39 206 en 1991 et 41 352 en 1992. De ce fait, la proportion de ménages propriétaires est devenue très importante, quel que soit le nombre d'enfants dans le ménage. Notons en outre que les dépenses moyennes de logement varient très peu selon ce même critère.

Dépenses de logement par nombre d'enfants et selon le statut d'occupation

Nombre d'enfants	Ménages propriétaires et logés gratuitement		Ménages locataires	
	Part relative	Montant moyen de la dépense logement	Part relative	Montant moyen de la dépense logement
0 enfant	68.6 %	221 646 LUF/an	31.4 %	184 555 LUF/an
1 enfant	70.7 %	258 192 LUF/an	29.3 %	190 651 LUF/an
2 enfants	73.2 %	247 892 LUF/an	26.8 %	205 083 LUF/an
3 enfants	76.7 %	244 158 LUF/an	23.3 %	207 294 LUF/an

Si on examine par ailleurs les caractéristiques de leur logement, il apparaît clairement que les logements des ménages propriétaires sont en moyenne surdimensionnés par rapport

à la taille du ménage, quel que soit le nombre d'enfants. Ces ménages peuvent donc accueillir un enfant supplémentaire sans que cela nécessite un changement de logement. En

revanche, les logements loués répondent aux besoins des ménages dans leur structure immédiate sans pouvoir faire face à leur agrandissement.

¹ Sont considérés comme enfants les membres du ménage âgés de 25 et moins étant encore à la charge du ménage. Cette définition regroupe les étudiants et les enfants déclarant ne pas avoir un emploi.

² L'analyse s'est limitée aux ménages ayant au plus trois enfants dans la mesure où la validité des chiffres établis sur les ménages plus nombreux est mise en doute par des effectifs insuffisants.

³ Source : "Rapport sur la situation conjoncturelle dans le secteur de la construction", Commission du Bâtiment, Août 1994, p.22

Nombre de pièces et surface par nombre d'enfants et selon le statut d'occupation

Nombre d'enfants	Ménages propriétaires		Ménages locataires	
	Nombre de pièces moyen	Surface moyenne (m ²)	Nombre de pièces moyen	Surface moyenne (m ²)
0 enfant	4.8	129.5	3.11	82.6
1 enfant	5.1	150	3.5	92.5
2 enfants	5.4	162	4.4	113
3 enfants	6	178.4	5	119.8

L'ensemble des ces éléments ne suffit pas pour conclure que le troisième enfant coûte moins cher au Luxembourg qu'ailleurs. Cependant, ils pourraient intervenir sur le coût de l'enfant et le rendre inférieur à celui observé dans d'autres pays. Cette hypothèse fera bientôt l'objet d'une vérification dont les résultats paraîtront dans une prochaine publication. En conclusion, les comportements de

consommation des ménages restent marqués en premier lieu par l'influence du revenu, même si d'autres variables socio-économiques ont un effet qu'il ne faut pas négliger. Cette étude a été réalisée sur la dépense totale et il est fort probable que la même analyse menée à un niveau plus désagrégé de la nomenclature des dépenses mettrait en évidence d'autres types de comportements relevant davantage de

la notion de mode de vie : il s'agirait alors d'identifier parmi différents biens substituables, c'est-à-dire répondant aux mêmes besoins des ménages, quels sont les déterminants qui expliquent le choix de l'un ou de l'autre. Les résultats de cette étude feront également l'objet d'une publication ultérieure.

Les inégalités dans les dépenses de consommation

Jean LANGERS - STATEC

Les données présentées sont tirées de l'enquête sur les budgets des ménages de 1993. Un premier paragraphe traitera de la distribution des dépenses de consommation dans la population couverte par l'enquête. Ensuite on examinera comment la structure des dépenses de consommation varie en fonction du statut socio-économique de la personne de référence du ménage.

Le concept de dépense de consommation est défini dans l'encadré 1.

C'est la dépense de consommation par unité de consommation qui servira d'indicateur de niveau de vie. Ce dernier est évidemment plus élevé chez une personne seule dépensant p.ex. 100 000 LUF par mois que chez un couple avec deux enfants disposant de

la même somme. Une première solution consistant à diviser la dépense totale par le nombre de personnes composant le ménage, négligerait les économies d'échelle, les dépenses nécessaires pour une personne supplémentaire étant supposées aller en diminuant. Pour un aperçu de quelques échelles d'équivalence, on se rapportera à l'encadré 2.

La distribution des dépenses de consommation par équivalent-adulte.

Selon l'échelle d'équivalence appliquée, la dépense mensuelle moyenne se monte à respectivement 67 700 LUF, 82 800 LUF ou 97 100 LUF. Plus les économies d'échelle sont jugées élevées, plus la dépense par équivalent-adulte le sera.

En classant la population par ordre ascendant selon la dépense/U.C. et en la partageant en dix parties égales, chaque partie contenant le même nombre d'observations, on obtient des déciles. Le tableau 1 montre quelle est la part de chaque décile dans la dépense totale. A noter que le choix de l'échelle d'équivalence ne semble guère avoir d'incidence. Les dépenses de consommation des ménages du 1er décile représentent moins de 4% de la dépense totale. A l'autre extrémité, les ménages du dernier décile "accaparent" plus de 20% de la dépense totale¹. Pour délimiter le nombre ou le pourcentage de ménages que l'on pourrait qualifier de défavorisés (ou même de pauvres) on fixe souvent

comme limite 50% de la dépense moyenne globale. Les ménages dont la dépense de consommation se situe au-dessous de ce seuil sont considérés comme défavorisés (pauvres, exclus?). D'après les résultats de l'EBM93, quelque 12% des ménages du Grand-Duché se trouveraient dans cette situation, les trois types d'échelle-équivalence donnant des résultats similaires (tableau 2). Mais lorsqu'on regarde de plus près les caractéristiques des ménages concernés, l'influence du type d'échelle devient patente. De façon générale, des échelles très plates comme l'échelle subjective où la présence d'enfants n'a qu'un effet limité sur le niveau de vie des ménages, poussent surtout les ménages d'isolé au-dessous du seuil fatidique. L'échelle d'Oxford, au contraire, où le niveau de vie baisse fortement avec la taille du ménage tend à faire entrer les familles nombreuses dans la catégorie des ménages défavorisés. Ainsi avec l'échelle

d'Oxford, 6.5% des ménages d'une seule personne seraient défavorisés, 12.4% avec l'échelle modifiée et 19.2% avec l'échelle subjective. Pour les ménages de 5 personnes et plus, les pourcentages afférents sont de respectivement 31.5%, 21.9% et 7.5%.

L'âge de la personne de référence des ménages ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans le passage au groupe des défavorisés. Si, avec l'échelle subjective, les personnes de référence de 60 ans et plus sont sur-représentées, c'est qu'on y trouve une très forte proportion de ménages d'isolé. Une liaison similaire peut être observée en ce qui concerne **le sexe**: les personnes de référence de sexe féminin sont plus touchées si l'on applique l'échelle subjective parce que les ménages d'isolé comprennent une large part de femmes (âgées).

¹ Cette répartition par décile ressemble fortement à celle mise en évidence par le CEPS pour le revenu disponible (voir ECO-CEPS N°1/2-95 page 13).

Le statut socio-économique de la personne de référence (voir encadré 3) semble avoir un fort pouvoir explicatif. En considérant, en un premier temps, les seuls salariés, il apparaît clairement que plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus la part des ménages concernés diminue. Avec l'échelle modifiée, près de 23% des ménages de travailleurs non-qualifiés, tombent dans la catégorie des défavorisés. Cette proportion devient pratiquement nulle

chez les cadres supérieurs. Que les ménages de chômeurs soient mal lotis (31% de défavorisés) ne constitue malheureusement pas une surprise. En ce qui concerne les ménages de retraités, une liaison étroite entre niveau d'instruction et proportion de défavorisés apparaît. Seuls 2% des ménages de retraités ayant accompli des études supérieures ou détenteurs du certificat de fin d'études secondaires sont classés parmi les défavorisés,

alors que ce pourcentage atteint plus de 20% chez ceux n'ayant pas dépassé le niveau primaire. **Le niveau d'instruction** peut être considéré comme un bon critère de différenciation sociale. Cela est confirmé par le lien direct existant entre cette variable et le pourcentage des défavorisés. De plus de 22% (échelle modifiée) pour le niveau primaire, il tombe à moins de 1% pour le niveau supérieur.

Encadré 1

La dépense de consommation

Supposons qu'un ménage achète une voiture à crédit. Une première approche, consiste à ne considérer que les sorties de caisse durant la période de référence. Dans notre exemple, seules les mensualités versées durant les 12 derniers mois seront comptabilisées. Mais on peut également se référer à la valeur (prix d'achat) de l'article, ici, le prix de la voiture. C'est cette dernière optique qui est la règle dans l'EBM93. Notons encore que ni les dépenses relatives aux achats de logements ou de terrains à bâtir, ni celles relatives aux transformations importantes assimilées à des investissements ne sont incluses dans les dépenses de consommation. Y figurent, en revanche, l'autoconsommation des ménages c.à.d. les produits de leur propre culture ou de leur propre élevage ainsi que le loyer fictif imputé aux ménages propriétaires de leur logement.

Structure des dépenses de consommation et catégorie socio-économique

La nomenclature la plus agrégée, utilisée ici, regroupe les dépenses de consommation en dix grands groupes. On considérera à la fois le montant absolu de la dépense (annuelle ou mensuelle) et les parts relatives des différents postes dans la dépense totale (coefficients budgétaires). Pour la définition des catégories socio-économiques (c.s.e.) on se rapportera de nouveau à l'encadré 3. Afin de tenter d'éliminer l'influence de la taille du ménage, la dépense est divisée par le nombre d'unités de consommation afférente, l'échelle d'équivalence étant "l'échelle modifiée" (voir encadré 2). C'est chez les ménages des professions libérales et des patrons d'entreprise, que l'on enregistre la dépense par équivalent-adulte la plus

élevée. Pour un mois, elle s'élève à environ 120 700 LUF. Viennent ensuite les ménages de cadres supérieurs (116 500 LUF) et de retraités avec un niveau d'instruction élevé (111 400 LUF). En bas de la hiérarchie sociale, on trouve les ménages de travailleurs non-qualifiés (62 800 LUF) et de retraités n'ayant pas dépassé le cycle d'études primaires (65 800 LUF). En regardant de plus près les différents postes de la dépense (tableau 3), il apparaît qu'un ménage de cadre supérieur dépense pratiquement trois fois plus pour les "Hôtels, cafés, restaurants" (poste incluant les vacances) qu'un ménage de travailleur non-qualifié. Pour les dépenses d'enseignement ce rapport est de 1 à 5.

Ce qui frappe, en revanche, c'est le peu

d'écarts existant entre les dépenses pour l'alimentation; celles-ci sont quasiment les mêmes pour tous les types de ménage considérés. Les résultats de l'EBM93 confirment donc la loi d'ENGEL qui veut que la part des dépenses alimentaires est inversement proportionnelle au montant global du budget: cette part tend à diminuer lorsque la dépense totale augmente et elle tend à augmenter lorsque cette dépense décroît. En considérant non plus les dépenses mensuelles mais les coefficients budgétaires, on voit bien que plus le niveau de vie, mesuré par la dépense par unité de consommation, s'accroît, plus la part relative du budget consacrée aux dépenses alimentaires diminue.

Tableau 1: Répartition par décile des dépenses de consommation

	Echelle d'Oxford	Echelle modifiée	Echelle subjective
1er décile	3.8	3.9	3.9
2e décile	5.3	5.4	5.5
3e décile	6.4	6.5	6.6
4e décile	7.4	7.5	7.6
5e décile	7.5	8.5	8.5
6e décile	9.5	9.6	9.6
7e décile	10.8	10.8	10.8
8e décile	12.6	12.5	12.4
9e décile	15.2	14.9	14.9
10e décile	21.3	20.3	20.2

Encadré 2

Echelles d'équivalence

L'échelle d'Oxford reste très répandue en raison de sa simplicité. Le premier adulte d'un ménage représente une unité de consommation (u.c.), les autres adultes (personnes âgées de 14 ans et plus) 0.7 u.c. et les enfants 0.5 u.c. Les besoins d'un couple sans enfant seraient donc 1.7 fois supérieurs à ceux d'une personne seule et ceux d'un couple avec un jeune enfant le seraient 2.2 fois.

En se basant sur ses propres estimations, l'INSEE propose une autre échelle qui peut être résumée de façon approximative par la formule : Nombre d'u.c. = $1 + 0.35(N-1)$ où N est le nombre de personnes du ménage. On l'appellera l'échelle modifiée.

D'autres échelles peuvent être obtenues à partir de l'appréciation subjective de leur situation par les ménages dans des enquêtes (en fait des EBM). Nous utiliserons l'échelle subjective présentée par EUROSTAT.

Ci-après un tableau synoptique donnant le nombre d'u.c. selon l'échelle choisie

Type de ménage	Echelle d'Oxford	Echelle modifiée	Echelle subjective
Personne seule	1.00	1.00	1.000
Couple sans enfant	1.70	1.35	1.232
Couple + 1 enfant	2.20	1.70	1.391
Couple + 2 enfants	2.70	2.05	1.517

Encadré 3

Les catégories socio-économiques

Dans l'EBM93, seule la situation par rapport à la vie économique (a un emploi; sans emploi; à la recherche d'un emploi; retraité, pensionné; occupé propre ménage; élève, étudiant; autre) ainsi que le statut professionnel (aidant familial; exploitant agricole; travailleur intellectuel indépendant; autre indépendant; apprenti; ouvrier; employé, fonctionnaire) ont été relevés. En utilisant les renseignements obtenus sur le niveau d'instruction (école primaire; enseignement moyen ou resp. 4 ou 5 années passées avec succès dans l'enseignement secondaire; enseignement secondaire; enseignement technique ou professionnel; université) on peut parvenir à une différenciation plus fine. En combinant statut professionnel (personnes ayant un emploi) resp. situation par rapport à la vie économique (retraités) et niveau d'instruction, 11 catégories socio-économiques (c.s.e.) couvrant plus de 95% des ménages de l'échantillon ont été définies. Ajoutons que, dans nos analyses, seule la c.s.e. de la personne de référence, censée caractériser l'ensemble du ménage, est prise en compte. Ci-après la liste des C.S.E.

- 1 Travailleur non-qualifié
- 2 Ouvrier qualifié, artisan salarié
- 3 Technicien, employé de bureau
- 4 Cadre moyen
- 5 Cadre supérieur
- 6 Profession libérale, patron d'entreprise
- 7 Autre indépendant
- 8 Chômeur
- 9 Retraité - niveau d'instruction : primaire
- 10 Retraité - niveau d'instruction: enseignement moyen, enseignement technique et professionnel
- 11 Retraité - niveau d'instruction: enseignement secondaire, université

Bibliographie

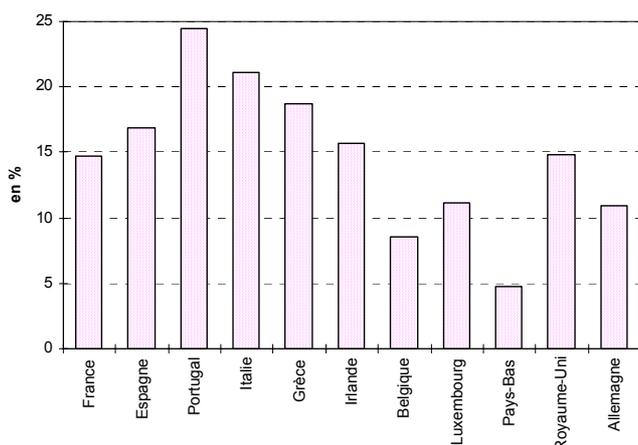
- Enquête Budget des Ménages 1993 - Principaux résultats" STATEC Série "Cahiers économiques" N°85
- "EUROSTAT'S Statistical research on poverty - Descriptive Synthesis" par Deo RAMPRAKASH ONU-CEE 1994
- "Déchiffrer les inégalités" par Alain BIHR et Roland PFEFFERKORN Paris 1995

Tableau 2: Proportion de ménages dont la dépense par u.c. est inférieure à 50% de la dépense moyenne

en %

Caractéristique de la personne de référence ou du ménage	Echelle d'Oxford	Echelle modifiée	Echelle subjective
Ensemble des ménages	12.7	11.5	11.2
Age			
-35 ans	14.4	12.1	12.6
35-59 ans	12.7	10.6	8.1
60 ans et plus	11.2	12.8	16.1
Sexe			
- masculin	14.1	11.4	9.7
- féminin	8.4	11.8	15.9
Taille du ménage			
1 personne	6.5	12.4	19.2
2 personnes	7.5	7.0	9.8
3 personnes	13.6	9.8	8.6
4 personnes	18.7	14.0	11.8
5 personnes et plus	31.5	21.9	7.5
CSE			
1 Travailleur non-qualifié	26.9	23.0	17.8
2 Ouvrier qualifié, artisan salarié	18.5	15.1	15.0
3 Technicien, employé de bureau	5.8	4.4	3.2
4 Cadre moyen	1.5	-	1.2
5 Cadre supérieur	0.8	0.4	0.9
6 Profession libérale, patron d'entreprise	2.7	1.6	-
7 Autre indépendant	11.5	6.9	3.2
8 Chômeur	28.7	31.0	34.3
9 Retraite - niveau d'instruction : primaire	18.3	20.5	23.7
10 Retraité - niv. d'instr. : moyen, technique et professionnel	7.1	6.2	8.5
11 Retraité - niv. d'instr.: secondaire, université	1.0	1.0	2.0
Niveau d'instruction			
- primaire	23.3	22.3	21.3
- moyen	10.2	8.5	8.6
- technique, professionnel	10.7	8.8	8.3
- secondaire	2.3	1.7	2.6
- supérieur	1.2	0.8	1.1

Proportion de ménages défavorisés dans différents pays de l'U.E. (1985-1990)



Dans le graphique ci-contre figurent, pour différents pays de l'U.E., les proportions de ménages ayant une dépense inférieure à 50% de la moyenne. Ces chiffres se rapportent à la vague d'enquêtes qui se sont déroulées durant la deuxième moitié des années quatre-vingts. Le Luxembourg faisait partie du groupe de pays où la part des ménages concernés était relativement faible.

En comparant les chiffres de l'EBM93 à ceux de l'enquête 1986/87 il apparaît qu'au Luxembourg, le pourcentage de ménages défavorisés est resté pratiquement le même.

Tableau 3: EBM93 Structure des dépenses de consommation/u.c. par cse

Spécification	Travailleur non qualifié	Ouvrier qualifié, artisan salarié	Technicien, employé de bureau	Cadre moyen	Cadre supérieur	Profess. libérale, patron d'entreprise	Autre indépendant	Retraité niveau I	Retraité niveau II	Retraité niveau III
Alimentation, boissons, tabac	19.8	17.5	13.6	12.2	10.6	10.3	14.5	19.4	17.0	12.0
Articles d'habillement et de chaussures	8.3	7.8	8.8	9.1	8.7	8.4	9.3	7.3	7.7	7.5
Logement	28.3	27.8	29.0	28.4	28.8	34.1	31.7	38.2	36.0	34.3
Ameublement, équipement et entretien de la maison	7.8	9.0	9.3	9.2	9.8	10.4	6.9	7.5	6.9	9.0
Santé	1.2	1.3	1.2	1.3	1.2	1.4	1.6	1.9	1.9	1.9
Transports	15.6	17.5	15.7	15.3	14.0	11.7	13.5	8.6	10.0	12.1
Loisirs, spectacles et culture	6.1	6.7	7.2	7.4	7.8	6.4	6.4	5.6	5.8	5.9
Enseignement	1.2	1.0	1.1	2.0	2.8	1.9	1.5	0.4	0.9	1.5
Hôtels, cafés, restaurants	6.4	5.8	8.8	9.5	11.0	9.8	8.8	5.0	7.9	9.8
Autres biens et services	5.3	5.6	5.3	5.6	5.3	5.7	5.9	6.0	6.0	6.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Alimentation, boissons, tabac	11 310	10 855	11 099	11 348	11 079	10 993	11 046	11 636	12 618	12 517
Articles d'habillement et de chaussures	5 197	5 254	7 667	9 185	9 909	10 353	8 110	4 960	6 570	8 352
Logement	16 747	18 756	25 014	27 967	32 654	40 137	25 939	24 113	28 519	36 170
Ameublement, équipement et entretien de la maison	5 295	7 133	8 885	9 705	11 931	13 540	5 545	5 336	6 060	10 683
Santé	761	840	1 099	1 344	1 258	1 528	1 181	1 296	1 372	1 839
Transports	11 046	14 779	16 311	17 290	17 247	14 451	12 751	6 861	9 530	15 399
Loisirs, spectacles et culture	4 004	4 801	6 510	8 028	9 292	7 595	5 961	3 601	4 579	6 616
Enseignement	617	599	871	1 857	3 193	2 661	1 739	304	1 052	1 987
Hôtels, cafés, restaurants	4 489	4 765	8 765	10 351	13 682	12 774	8 047	3 662	6 963	11 139
Autres biens et services	3 380	3 898	4 792	5 812	6 297	6 637	4 973	4 010	5 056	6 744
TOTAL	62 846	71 680	91 013	102 886	116 541	120 668	85 291	65 780	82 320	111 447

La pression différentielle des besoins fondamentaux sur le budget des ménages

Pierre HAUSMAN - CEPS/Instead

D'une manière générale, les dépenses des ménages varient en fonction des revenus : les dépenses augmentent d'autant plus que le revenu s'élève. Cette relation n'est évidemment pas parfaite; on observe ainsi certaines différences de gestion budgétaire entre des ménages partageant un niveau de revenu semblable¹; mais on constate surtout que la progression des dépenses n'est pas absolument linéaire. En fait, les dépenses augmentent moins vite que les revenus. Il s'ensuit que la pression des dépenses sur le revenu tend, en moyenne, à diminuer lorsque celui-ci s'accroît.

Ces différents faits ont été vérifiés non pas pour l'ensemble des dépenses mais pour le total de six postes

correspondant aux besoins fondamentaux des ménages (voir encadré).

- Comme le montre le graphique 1, les dix pour cent de ménages disposant des revenus les plus faibles consacrent 65.5% de leur budget pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Un tel bilan ne laisse évidemment qu'une marge de manoeuvre plutôt étroite pour les autres dépenses non examinées ici. La situation s'améliore légèrement pour les trois déciles suivants (n° 2, 3 et 4); mais les ménages dépensent encore plus de la moitié de leur revenu pour les charges de base étudiées. Même si le montant moyen des charges progresse encore de plus de 20 000 frs entre les 5^e et 10^e déciles, la part de celles-ci dans le Revenu Disponible (R.D.) y

diminue progressivement: elle passe, en effet, de 46.4% à 25.4%.

- On en vient alors au constat suivant: la pression des charges sur le revenu des ménages est 2.6 fois moins forte pour les ménages disposant des revenus les plus élevés que pour ceux dont les revenus sont les plus faibles. Si l'on ajoute à ceci le fait que le revenu moyen est multiplié plus de **sept** fois entre ces deux déciles extrêmes, il est clair que l'inégalité tend encore à se renforcer lorsque l'on examine la situation des ménages avant et après la prise en compte des charges: les ménages du dixième décile bénéficient, en effet, d'un revenu disponible résiduel² **quatorze** fois plus important que ceux du premier décile.

¹ La corrélation entre les dépenses (couvrant les besoins fondamentaux) et le revenu disponible des ménages, mesurée par le coef. de Bravais-Pearson, est égale à 0.62. Cette corrélation modérée n'est pas surprenante vu que le revenu ne détermine pas, au sens strict, les dépenses mais le binôme "dépenses+épargne". De plus, les dépenses s'organisent aussi à partir d'autres facteurs, spécifiques aux ménages (composition, âge, goût, habitudes ...).

² Le R.D. de départ duquel on a soustrait le montant des charges totales (ici: les six postes de dépenses étudiés).

Liste des six postes de dépenses étudiés

1. Logement (hors charges) :
 - loyer
 - remboursement d'un emprunt hypothécaire (contracté pour l'achat du logement occupé)
2. Fonds-Ménage : courses régulières du ménage (dépenses courantes pour l'alimentation, les boissons, les produits de nettoyage et de lessive)
3. Chauffage
4. Eau
5. Electricité
6. Assurances

Source : Panel socio-économique « Liewen zu Lëtzebuerg » (PSELL - 1992)

Pour en savoir plus : voir Document PSELL n° 83, Les dépenses correspondant aux besoins fondamentaux dans les ménages au Luxembourg.

Le graphique 2 illustre cette situation; on y présente l'évolution, par déciles du R.D., des deux termes selon lesquels ce revenu est décomposé: le R.D. résiduel et les charges totales correspondant aux besoins fondamentaux des ménages.

Les deux tendances sous-jacentes à la dualité « charges-revenus » sont, ici, bien perceptibles:

- dans les ménages dont les revenus sont les plus bas (quatre premiers

déciles), le montant des charges totales¹ dépasse, en moyenne, celui du R.D. résiduel;

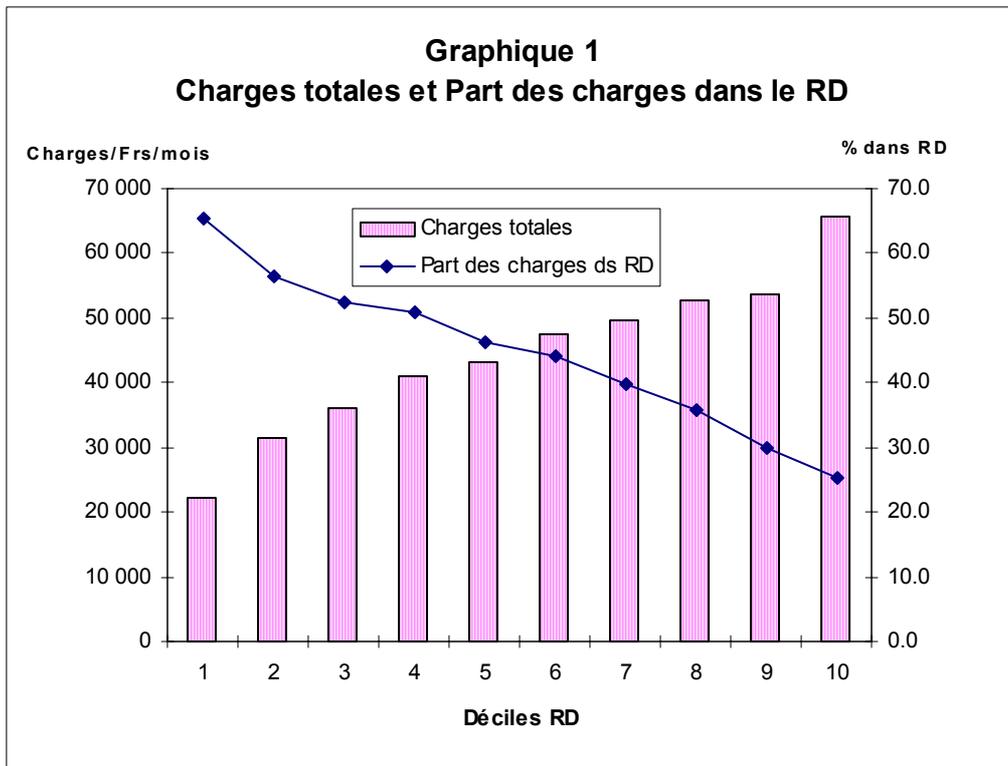
- entre les 4^e et 5^e déciles, cette tendance s'inverse.

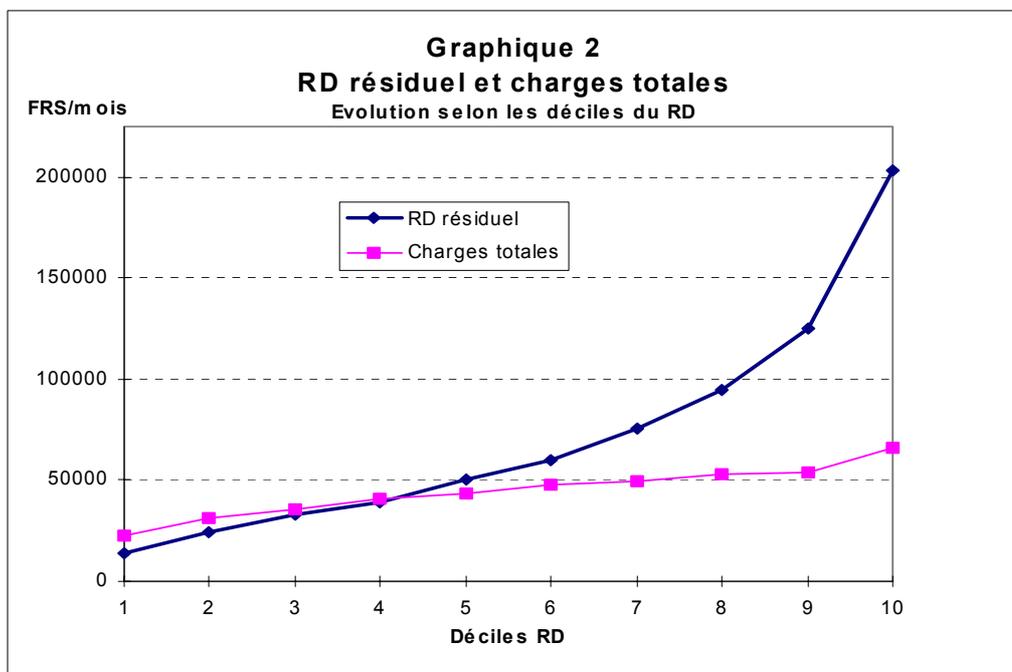
Dans ce schéma, l'élément le plus surprenant est cependant à venir; il concerne l'ampleur de l'écart existant entre le revenu résiduel et les charges étudiées. A partir du septième décile, il devient tout à fait évident que le revenu résiduel augmente nettement plus que

les charges. Ce phénomène s'accroît encore lorsqu'on atteint le décile supérieur où l'on enregistre la situation suivante:

* 203 429 frs/mois pour le R.D. résiduel moyen

* contre 65 677 frs pour les dépenses relatives aux besoins fondamentaux des ménages (en 1992).





La vie de travail se raccourcit? Un modèle au masculin

Bernard GAILLY - CEPS/Instead

La vie active s'interrompt de plus en plus souvent avant l'âge de 65 ans grâce à la retraite anticipée et la proportion des salariés âgés de 50 à 64 ans diminue. Les pensions d'invalidité servent de moins en moins en moins de recours en vue de raccourcir la vie de travail. La proportion d'hommes et de femmes salariés entre 50 et 64 ans est passée de 54,3% en 1985 à 48,1% en 1992. Mais, cette évolution des com-

portements s'observe essentiellement chez les hommes (Graphique). En 1985, 55,8% des hommes étaient encore salariés entre 50 et 64 ans. Le recul de la proportion des hommes salariés est déjà observable à partir de 1987. En 1992, la proportion des hommes salariés de 50 à 64 ans est tombée à 42,4% des hommes de cette tranche d'âge.

